

# S'LEIMBACHER BLETTLA



La Gazette du Coucou

Janvier 2023



Chers Leimbachaises, chers Leimbachois,

Alors que la crise sanitaire n'a pas encore touché à sa fin, s'ajoutent dans un contexte international tendu, les répercussions économiques tant redoutées, notamment en matière énergétique et en perte de pouvoir d'achat. L'inflation touche tous les secteurs : coûts de l'énergie, de l'essence, des denrées alimentaires, des matériaux de construction, etc.

Le budget communal n'est pas épargné et il convient dès lors de redoubler de vigilance. Notre priorité est l'attention apportée à la consommation énergétique de nos bâtiments publics. Par ailleurs et à compter de la mi-janvier, l'extinction de l'éclairage public est avancée à 23h00 au lieu de minuit jusqu'à 05h30 au lieu de 5h00.

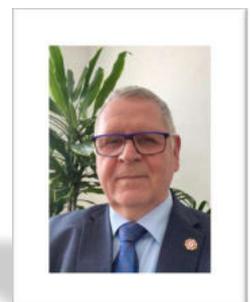
Le 4 novembre, le projet de révision de notre Plan Local d'Urbanisme a été approuvé à l'unanimité. Les Personnes Publiques Associées disposent d'un délai de trois mois pour faire part de leurs observations. Puis interviendra la désignation d'un commissaire enquêteur, suivie de l'enquête publique d'un mois prévue au début du printemps prochain. L'équipe municipale travaille toujours sur les possibilités de construction d'un périscolaire, lequel se ferait avec la commune de Rammersmatt car les communes de Bourbach-le-Bas et Roderen n'ont pas souhaité s'associer à ce projet. La mise en place d'un city stade reste d'actualité. Dans un premier temps, la commune de Leimbach n'étant pas considérée comme carencée, n'a pu bénéficier de la subvention pouvant atteindre 80%, dans le cadre du « plan Macron » pour équiper les communes rurales d'équipements sportifs dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques de PARIS en 2024. À la suite de nombreuses réclamations d'élus, ces subventions visant à aménager 5.000 équipements sportifs de proximité vont bien être élargies à l'ensemble des territoires en 2023. De fait, une demande de subvention va être déposée courant janvier par la commune de Leimbach.

Les travaux de drainage et de remise en état du chemin menant aux Trois Chênes, permettant notamment de limiter considérablement les inondations rue de Strasbourg, ont été commandés pour un montant de 35 000 € et devraient commencer début 2023. D'autres travaux ont été définis pour la durée du mandat par la commission concernée qui a établi une priorisation afin de ne pas obérer les finances de la commune.

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année, et au nom de l'ensemble de l'équipe municipale et du personnel communal, je vous souhaite une excellente année 2023 avec principalement des vœux de bonne santé.

Viel Glück und Gesundheit in dem neuen Jahr !

Votre maire,  
Philippe ZIEGLER





## Travaux et investissements réalisés au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2023

Acquisition d'un tracteur CASE avec accessoires (67 200 € avec reprise de l'ancien KIOTI pour 26 000 €) - Achats de corbeilles et de bornes canines supplémentaires (4612,80 €) , d'un lave-verres et mobilier de bar pour la salle polyvalente (6903,60 €) – Jeux ressort baby quatre pour l'aire de jeux et d'une table de ping-pong (à installer aux beaux jours (3430,80 €), matériels divers pour le service technique (2475, 98 €) Remplacement de la table et bancs sur l'aire de repos en bordure de la rue de Thann vers le vignoble ( 1006,80€).

Plantation d'arbustes route de Roderen et autour de la salle polyvalente pour un montant de 3074, 04 € et 1378, 80 €. Travaux électriques à l'école pour 3817, 43 €. Amélioration de la sécurité rue de Rammersmatt, aux abords de l'école avec la mise en place deux silhouettes « PIETO » pour la somme de 4576, 90 € avec une subvention de 3000 €.

En 2022, la commune a payé 27 334,69 € pour la révision du PLU et 139 582,20 € pour les travaux de la salle polyvalente.

L'an dernier, 5 demandes de permis de construire et 40 demandes de travaux ont été déposées et traitées par la mairie de Leimbach.

**Tour du ban par le Conseil municipal :** les édiles leimbachois se sont retrouvés le samedi matin 2 juillet pour faire le tour du ban comprenant la visite des bâtiments communaux. Cela a permis aux élus de mieux connaître notre patrimoine local et de mesurer les travaux à venir.



*Une nouvelle table avec bancs a été mise en place sur l'aire située près du vignoble en bordure de la rue de Thann*



*Etienne Peter, conseiller en charge de la forêt explique les travaux à réaliser pour récupérer les eaux pluviales depuis le lieu-dit 3 chênes*



*Vue d'une des deux silhouettes PIETO installées avant et après l'école*

## JOURNÉE CITOYENNE



Réel engouement pour la 10<sup>ème</sup> édition !

Avec 42 inscrits, la 10<sup>ème</sup> journée citoyenne organisée par la commune de Leimbach a connu un beau succès et un record de participation.

Dès 8 heures, sous la houlette de l'employée communale Anne-Rose, les participants ont été répartis sur les dix chantiers programmés en tenant compte des souhaits et aptitudes de chacun. Cette année, la journée citoyenne a permis de réaliser les travaux suivants : élagage et ouverture de deux chemins de promenade derrière l'ancienne église et au Krottenburg, l'entretien et remise en peinture du socle de la stèle du Sergent Joubard, des travaux de menuiserie et notamment la réparation et remise en peinture de bancs du cimetière et d'un couloir de l'école, rangement de la bibliothèque scolaire, des travaux de consolidation des piliers de la chapelle Notre-Dame auf der Heiden, le débroussaillage d'un talus vers le presbytère, le nettoyage des fontaines du village, le désherbage des abords de la maison des associations ou encore la remise en état d'une bordure derrière la caserne des pompiers. A noter aussi, la mise en place d'un atelier de peinture pour enfants et l'intendance pour préparer le repas servi à la salle polyvalente. Moment convivial par excellence, le menu composé de Fleischnacka, crudités, fromages et tartes aux quetsches a été unanimement apprécié. Le maire Philippe Ziegler a remercié chaleureusement tous ces travailleurs bénévoles. Il a salué leur implication citoyenne dans un excellent état d'esprit tout en se réjouissant de la présence de ses trois prédécesseurs Marcel Claerr, Claude Welcklen et René Kippelen ! Le premier magistrat n'a pas manqué de souligner le travail de préparation effectué par la municipalité et mentionné le remarquable investissement d'Anne-Rose Zussy, véritable cheville ouvrière de cette journée. Enfin, il a remercié Betty Kippelen et Yvette Soehnen qui ont confectionné d'excellents petits gâteaux pour l'occasion et donné rendez-vous en 2023 pour la 11<sup>ème</sup> journée citoyenne !



*Elagage et ouverture du chemin de promenade derrière l'ancienne église*



*Ouverture d'un chemin vers le Krottenburg*



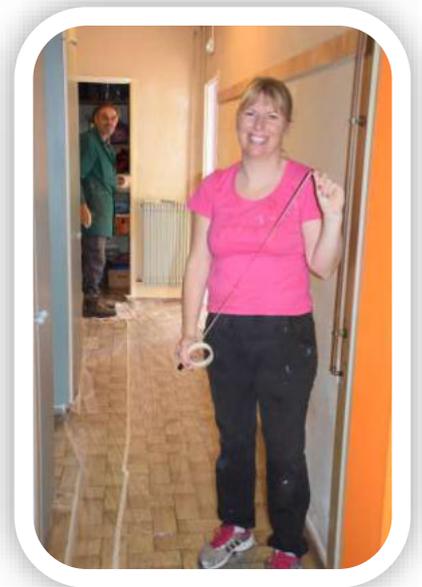
*Nettoyage et remise en peinture du support de la stèle du Sergent Joubard*



*Travaux de menuiserie avec la réparation de bancs au cimetière*



*Travaux à la chapelle  
Notre Dame auf der Heide*



*Travaux de peinture dans  
un couloir de l'école*



*Tri et rangement à la bibliothèque de l'école*



*Débroussaillage du talus vers le presbytère*



*Nettoyage des abords de la fontaine principale*



*Nettoyage de la fontaine près de la salle  
polyvalente*



*Désherbage devant la maison des Associations par les Aînés*



*Remplacement d'une bordure derrière la salle polyvalente*



*L'atelier peinture pour enfants*

## MAISONS FLEURIES



Mercredi 20 juillet, le jury du concours des maisons fleuries, présidé par Alain Goepfert, représentant le Syndicat d'initiative de Thann et environs, assisté par les leimbachaises Renée Heimburger et Geneviève Rueff, a parcouru les rues du village où il a noté 28 maisons. Il est rappelé qu'il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour participer au concours dont le but est d'inciter la population à l'embellissement de la cité des Coucous. « *Le jury tient compte de la quantité de fleurs, la présentation et la propreté des abords pour établir son classement. Fleurir sa maison représente un investissement pour l'arrosage rendu plus compliqué avec la période de sécheresse que nous connaissons depuis le début de l'été mais aussi un coût financier. Cela explique sans doute la baisse de quantité de fleurs* » a souligné Alain Goepfert.

La municipalité de Leimbach félicite les lauréats et remercie tous les habitants qui participent chaque année à l'amélioration du cadre de vie du village par le fleurissement de leurs maisons et jardins ainsi que l'entretien des abords.

### Le palmarès 2022

1er prix : Muriel et Patrick Tritsch, 27 A route de Vieux-Thann

2ème prix : : Sylvie et Francis Tschaen, 137B chemin du Kurrenweg

3ème prix : Adriana Moletta, 25 route de Vieux-Thann

4<sup>ème</sup> prix : Olga et Marcel Ast, 3 rue des Violettes

5<sup>ème</sup> prix : Christiane et Antoine Jorge, 123 rue de l'Eglise

6<sup>ème</sup> prix « Encouragement du jury : Francine Baumann, 111 rue de l'Eglise

Hors concours : Martine et Ernest Turetta, 157 rue de Rammersmatt



*Alain Goepfert, président du jury, entouré par Renée Heimburger (à gauche) et Geneviève Rueff*



*La maison de Muriel et Patrick Tritsch a remporté le 1er prix des Maisons fleuries*



## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL GRENELLE II ( PLU)

La deuxième réunion publique organisée le vendredi 16 septembre dernier, a réuni une assistance nombreuse et intéressée par l'avancement des travaux de révision du Plan Local d'Urbanisme.

**Zonage et réglementation :** les participants ont été accueillis par le maire Philippe Ziegler lequel a précisé l'objet de cette réunion consacrée à la présentation du projet de PLU dans sa version de travail et notamment le plan de zonage, le règlement et les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation). Puis Bernard Christen, de la société PRAGMA-SCF, missionné par la commune de Leimbach pour l'accompagner dans l'élaboration de ce document d'urbanisme, a présenté dans le détail tous ces points travaillés par les membres de la commission ad hoc. Il a notamment rappelé les contraintes du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Thur-Doller, du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDET), les orientations des élus exposés concernant le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) présenté lors de la réunion du 25 février dernier ainsi que le calendrier jusqu'au vote du PLU après l'enquête publique. Le zonage et le règlement, dont le nombre d'articles a considérablement été réduit pour faciliter sa compréhension, ont suscité de nombreuses questions. Avant de clore la réunion, le maire et Monsieur Christen ont invité les participants à faire part de leurs observations au secrétariat de mairie, soit par mail, courrier ou sur le registre ouvert spécialement en mairie. La deuxième réunion avec les PPA (Personnes Publiques Associées) a eu lieu le 23 septembre.



*Une assistance nombreuse et participative était présente pour la 2ème réunion publique concernant la révision du PLU*

Après 32 réunions de travail, le projet de PLU a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de la séance du 4 novembre 2022. L'enquête publique d'une durée d'un mois interviendra normalement au début du printemps après les observations des Personnes Publiques Associées et la nomination par le tribunal, du commissaire enquêteur.

Enfin, la commune rappelle que les travaux de révision du PLU peuvent être consultés sur le site officiel de la commune de Leimbach à l'adresse suivante : <http://leimbach.pragma-scf.com>

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Il est rappelé à la population que les séances du Conseil Municipal sont annoncées dans la presse et ouvertes au public, lequel ne peut toutefois pas intervenir pendant les débats. Comme le prévoit la Loi, les comptes rendus sont affichés en mairie.

## RECENSEMENT

À la suite du dernier recensement de la population et selon l'INSEE, la commune de LEIMBACH compte 948 habitants depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## SITE WEB COMMUNE DE LEIMBACH

Outre les informations concernant toutes les démarches administratives, le site permet d'avoir connaissance d'une multitude de renseignements concernant l'actualité du village. [www.leimbach.fr](http://www.leimbach.fr)

Ce site est actualisé et il est conseillé de le consulter en cas de crise ou d'alerte à la population comme ce fut le cas lors de la pollution de l'eau touchant notre commune privée d'eau potable le 10 novembre dernier et les jours suivants. La vidéo de présentation du village est visible sur le site.

## SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

En raison de la flambée des prix de l'énergie et dans le cadre des mesures pour la sobriété énergétique, la commune de Leimbach a pris les mesures suivantes : à partir de la mi-janvier, extinction de l'éclairage publique avancée à 23h00 au lieu de minuit et jusqu'à 5h30 au lieu de 5h00. Chauffage des bâtiments publics à 19°C.

## BACS À SEL DE DENEIGEMENT

### RAPPEL INFORMATION DE LA POSTE

Les bacs à sel mis à disposition par la commune sont destinés **au salage de la voie publique et des trottoirs et non pour les particuliers** qui sont invités à acheter du sel pour leurs besoins personnels. A noter que la **plupart des communes environnantes ont supprimés les bacs à sel**. La Poste nous prie de rappeler à nos concitoyens, leurs obligations légales en matière de déneigement. L'accroissement de manque de civisme (trottoirs non déneigés) accentue les difficultés que rencontrent les facteurs dans leur tâche quotidienne. La Poste informe les usagers qu'en cas de conditions climatiques difficiles pouvant mettre en danger la sécurité des distributeurs, certaines rues ou certains clients ne pourront pas être desservis tous les jours.

## COMMANDE DE FIOUL GROUPÉE

La commande de fioul groupée passée le 05 septembre 2022 a représenté 73 940 litres (1.44 €/litre et 1.48 €/litre bien être) pour 53 clients. Il est rappelé que le prix du litre correspond à la cotation du jour de la commande, quel que soit son cours les jours suivants (plus ou moins élevé). Le fournisseur proposant le prix le plus attractif est retenu. La prochaine commande groupée est programmée pour début mars.

## NAV'AIDE THANN - CERNAY

Transport à la demande de la communauté de Communes Thann-Cernay trajet remplaçant Boug'en Bus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 –Réservé au PMR (personnes à mobilité réduite) et aux personnes de + de 70 ans. Le service Nav'aide fonction du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 8h à 12h, sur réservation. **La réservation du service s'effectue par téléphone au 03.69.76.60.62 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, au plus tard la veille de votre trajet.**

# ETAT CIVIL DU 1ER JUILLET 2022 AU 31 DÉCEMBRE 2022



## Naissances

05/10/2022 – Tom de Florian DORMOIS et Lydia BOUAFIA

22/12/2022 - Martin de Nicolas PERON et Bénédicte WANTZ



## Mariages

06/08/2022 : Thibaud FEDER et Anaïs CAULLERY

10/09/2022 : Christophe DIESEL et Virginie MIESCH



*Virginie Christophe Diesel  
aux côtés du  
Maire Philippe Ziegler*



## Pacs

21/07/2022 : Anthony KRAUSE et Lison HUBER



**Décès** : 28/12/2022 : Mme Marie-Louise BRISWALTER née LIENERT, 83 ans

## Anniversaires

08/07/2022 : Mme Simone LIENERT, 85 ans

03/08/2022 : M. Maurice GRASSLER, 85 ans

09/09/2022 : Mme Marthe LUTRINGER, 80 ans

27/09/2022 : Mme Yvonne GEWISS, 90 ans

27/09/2022 : M. Michel KIPPELEN, 80 ans

14/10/2022 : Mme Madeleine KUENEMANN, 80 ans

20/10/2022 : Mme Anne-Marie JEKER, 80 ans

14/12/2022 : Mme Rose FELBINGER, 80 ans

15/12/2022 : M. Jean SCHIEBER, 80 ans

26/12/2022 : Mme Marguerite FRICKER, 80 ans

29/12/2022 : M. Albert EHRET, 80 ans



## Noces D'or

07/07/2022 : M. et Mme MIGIOIA Antonio et Splendor

28/07/2022 : M. et Mme GASSER Jean-Pierre et Chantal

## Noces de diamant

08/09/2022 : M. et Mme CLAERR Marcel et Annie

14/09/2022 : M. et Mme PETER Francis et Hélène

29/12/2022 : M. et Mme WECK Gérard et Jeanne

Merci pour le sympathique et convivial accueil réservé par toutes les personnes qui ont accepté de recevoir la délégation de la municipalité venue les féliciter.



*Maurice Grassler entouré par son épouse et le maire Philippe Ziegler*



*Monsieur et Madame Migioia entourés par leur fille, gendre et le maire Philippe Ziegler*



*Le maire Philippe Ziegler pose aux côtés de Jean Schieber (1er à gauche) et sa famille*



*Yvonne Gewiss entourée par son mari, le maire Philippe Ziegler et l'adjoint Maurice Rueff*

*Anne-Marie Jeker pose aux côtés du maire Philippe Ziegler, entourée par son fils Sébastien et son épouse Claudine*



## COMMÉMORATIONS

### **Malgré-nous : Hommage aux Incorporés de force leimbachois !**

Répondant à la proposition de Frédéric Bierry, président de la Collectivité Européenne d'Alsace, la commune de Leimbach a organisé jeudi 25 août, une cérémonie pour marquer le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la publication du décret contraignant les alsaciens à effectuer leur service militaire dans l'armée d'occupation allemande.

### **Projet d'une stèle en souvenir des Malgré-Nous et Malgré-Elles.**

Dans son discours, Philippe Ziegler, maire de Leimbach a rappelé qu'aucun Leimbachois n'avait répondu au « glorieux volontariat » lancé le 1<sup>er</sup> octobre 1941 par le général d'infanterie Osswald. Mais après la signature du décret du 25 août par le Gauleiter Wagner, 49 jeunes leimbachois seront intégrés de force dans la Wermacht et la Waffen SS. Les cinq premiers partiront le 15 octobre 1942. Dix d'entre eux ne reverront pas leur cher village car tués au combat ou portés disparus. Par ailleurs, il n'y a plus aucun survivant dans la commune puisque Fernand Claerr, dernier Malgré-Nous est décédé le 30 mai dernier à l'âge de 96 ans. Philippe Ziegler a également associé à cet hommage, les sept jeunes leimbachaises, âgées de 20 ans et enrôlées de force dans le R.A.D. (Reichsarbeitsdienst) ou service obligatoire. Dans le cadre du devoir de mémoire, le maire a annoncé qu'il proposerait au Conseil municipal d'ériger une stèle en mémoire des incorporés de force de Leimbach dont la liste a été lue par les adjoints Maurice Rueff et Christelle Claerr. Le dépôt de gerbe par le maire Philippe Ziegler et les maires honoraires Marcel Claerr et René Kippelen, a été suivi par la sonnerie aux morts, la minute de silence et la Marseillaise. Pour conclure cette simple mais poignante cérémonie, les participants ont été invités à partager le verre de l'amitié à la salle polyvalente où de nombreux souvenirs ont été évoqués.



***Le maire Philippe Ziegler et les maires honoraires Marcel Claerr et René Kippelen lors du dépôt de gerbe***



***Les adjoints Maurice Rueff et Christelle Claerr ont cité les noms des incorporés de force leimbachois***

***Les premiers incorporés de force de Leimbach***



*Les 1<sup>er</sup> incorporés de force de gauche à droite  
Bruckert Robert, Maurer Joseph, Rueff François, Bruckert Blaise, Goepfert Joseph*

## **1<sup>ER</sup> Régiment des Volontaires de l'Yonne (1<sup>ER</sup> RVY)**

Le dimanche 6 novembre, une délégation alsacienne composée d'élus des villages d'Aspach-le-Bas, Guewenheim, Leimbach et Roderen et conduite par Francine Gross, nouvelle présidente de l'association pour le souvenir du RVY, de son prédécesseur Antoine Fabian et de deux portes drapeaux, s'est rendue à Joigny dans l'Yonne pour commémorer le jour du départ de ces jeunes et valeureux engagés volontaires bourguignons, venus libérer nos communes du joug nazi. soixante-huit hommes ont perdu la vie lors de différents combats, de décembre 1944 à décembre 1945. Plusieurs centaines furent blessés. Après l'office religieux une émouvante cérémonie présidée par Nicolas Soret, maire de Joigny s'est déroulée au monument aux morts. A l'issue, Antoine Fabian qui sera prochainement nommé président honoraire de l'association du souvenir du 1<sup>ER</sup> RVY, a reçu la médaille de la ville de Joigny. Puis alsaciens et bourguignons ont partagé un repas convivial à l'hôtel de ville. A noter qu'en mai prochain, c'est la commune d'Aspach-le-Bas qui organisera la cérémonie en souvenir du 1<sup>ER</sup> RVY.



*La délégation alsacienne entourée des porte-drapeaux à la sortie de l'église*



*Dépôt de gerbe par Francine Gross, présidente de l'association du souvenir du 1er RVY et le président sortant Antoine Fabian*



*Recueillement de la délégation alsacienne après le dépôt de gerbe au monument aux morts de Joigny*



*Le maire de Joigny Nicolas Soret aux côtés de la présidente Francine Gross (en jaune) et des élus bourguignons et alsaciens*

**11 NOVEMBRE :** La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 a rassemblé élus et anciens élus, les présidents d'associations, le père Marc Schmitt, curé de la paroisse et Vicaire épiscopal de l'Alsace Sud, les sapeurs-pompiers du CPI de Leimbach placés sous le commandement de l'adjudant-chef Damien Ehret ainsi qu'une assistance très nombreuse. Après la revue des troupes, le maire Philippe Ziegler a donné lecture du message ministériel et cité les militaires morts pour la France depuis 2021. Puis, il a effectué le dépôt de gerbe accompagné par les maires honoraires Marcel Claerr et René Kippelen. Les adjoints Maurice Rueff et Christelle Claerr ont égrené les noms de tous les Leimbachois, tombés au champ d'honneur et inscrits sur le monument aux morts. La cérémonie a été réhaussée par les enfants de l'école élémentaire et leurs enseignants qui ont interprété avec brio sous la direction de Florence Mettler, le chant des Partisans, la Marseillaise et l'hymne européen et par la clique des sapeurs-pompiers de Leimbach. A l'issue de la cérémonie, le maire a invité l'assemblée à se retrouver à la salle polyvalente pour partager le verre de l'amitié.



*Une assistance nombreuse était présente pour la commémoration du 11 novembre*



*Le Maire Philippe Ziegler entouré par les maires honoraires Marcel Claerr et René Kippelen durant la minute de silence.*



*Les écoliers et leurs enseignants dirigés par Florence Mettler ont interprété trois chants patriotiques*

# SYNDICAT SCOLAIRE LEIMBACH - RAMMERSMATT

**Départ à la retraite** : Après de longues années passées au service de l'école, Josiane Barowsky, agent d'entretien a pris sa retraite le 31 août 2022. L'ensemble de l'équipe du SIS, ainsi que les maires des deux communes, l'équipe enseignante, ses collègues et les membres des municipalités précédentes l'ont vivement remerciée pour son travail, son implication, sa gentillesse et son sourire à l'occasion de son pot de départ organisé le jeudi 22 septembre 2022 à la mairie de Leimbach.

Nous lui souhaitons santé et bonheur pour cette nouvelle vie qui démarre !

Josiane est remplacée par Madame Mäiwenn Huchet, habitante de Leimbach.

*Josiane Barowsky entourée de Mme Christiane Luttenauer, ancienne présidente du SIS (à gauche) et de Christelle Claerr et Virginie Manakofaiva, présidente et vice-présidente actuelle du SIS (à droite)*



*Mme Mäiwenn Huchet accompagnée de Mme REMY-WASCAT*

**Accueil du matin** : En raison de la hausse exponentielle du nombre d'enfants inscrits à l'accueil du matin de 7h30 à 8h20 (23 inscriptions à la Rentrée de septembre), le SIS a embauché Silvia Perez Hueber pour aider Madame Messina à s'occuper des enfants.

**De gauche à droite Mmes:**  
Silvia Perez Hueber, Adeline Fleck,  
« Lorette » Marie-Laure Messina



**Participation de l'école élémentaire aux cérémonies du 11 novembre à Leimbach et du 4 décembre à Rammersmatt :** Les enfants des classes élémentaires de Leimbach-Rammersmatt ont magnifiquement rehaussée et sublimée les cérémonies d'hommage organisées par les deux communes de Leimbach et Rammersmatt. Sous la direction de Florence Mettler, les enfants ont interprété La Marseillaise, le chant des partisans et l'hymne européen.

Bravo aux enfants pour leur prestation !



*Les écoliers lors de la cérémonie à Rammersmatt*

### **Prévention routière : Remise du permis piéton !**

Sous la surveillance de l'adjudant-chef David Meyer, adjoint au commandant brigade de gendarmerie autonome de Thann, assisté par le gendarme adjoint volontaire Hugo Labastie, 36 élèves des classes de CE1, CM1 et CM2 ont passé avec succès l'épreuve écrite pour l'obtention du permis piéton. Cette épreuve a été préparée en classe avec leurs enseignantes Florence et Nathalie Mettler. A noter le partenariat pour la logistique de la compagnie d'assurance MAIF. Lundi 11 juillet, lors d'une petite réception à la salle polyvalente, le maire Philippe Ziegler a eu le plaisir de remettre « le permis piéton » aux lauréats qu'il n'a pas manqué de féliciter.

Avec l'obtention de cet examen, les élèves ont acquis les principes de sécurité des piétons et notamment les règles de prudence à respecter avant de traverser une route mais aussi la connaissance de la signalisation routière prévue à cet effet. Gageons maintenant, que la théorie sera mise en pratique !



*Les lauréats du permis piéton entourés leurs enseignantes, les gendarmes et le maire Philippe Ziegler*



## SAPEURS POMPIERS

**Bal des pompiers :** Le 9 juillet, le bal des pompiers a connu un beau succès populaire. Le DJ Philou a assuré l'ambiance tout au long de la soirée pour le plus grand bonheur des amateurs de danse. Les enfants étaient très heureux de retrouver la retraite aux flambeaux dans les rues du village, précédant l'embrasement de la bastide et le superbe feu d'artifice. Un merci particulier à la Brigade Verte qui a sécurisé le parcours.



*Moment convivial autour d'une petite restauration avant le bal et le feu d'artifice*



*Embrasement de la bastide devant un nombreux public*



*Le magnifique feu d'artifice a été très apprécié par les spectateurs*

**Marché aux puces :** Il y avait moins d'exposants cette année pour le traditionnel marché aux puces qui s'est déroulé sur le parking de la salle polyvalente. Etienne Peter président de l'Amicale des sapeurs-pompiers précise que la décision de ne pas l'organiser dans le quartier du Eck a été prise pour des mesures de sécurité concernant les branchements électriques et notamment de la friteuse mais aussi à la suite de plusieurs doléances du voisinage.

*Cette année le marché aux puces s'est déroulé sur le parking de la salle polyvalente*



## AMICALE DES AÎNÉS



### L'Amicale des Aînés a 10ans !

Lors de notre assemblée générale du mardi 6 décembre, jour de la saint Nicolas, l'amicale des Aînés a fêté ses 10 ans d'existence.

En effet le 6 novembre 2012 a eu lieu la première « après-midi rencontre » dans l'ancien local de la CMDP, devenue entretemps la maison des associations.

Le président Marcel Claerr a remercié la municipalité pour son soutien financier ainsi que la mise à disposition du local. Un diaporama a retracé les différentes activités, bricolage, jeux de cartes, ventes, soirées « cabaret », ainsi que les sorties, visites et excursions. Monsieur le Maire a remercié l'amicale pour sa collaboration lors des journées citoyennes, de l'aide fournie à Anne Rose pour la décoration du sapin de la commune au marché de Noël de Thann. Il a aussi félicité les membres pour les superbes décorations du local pour les fêtes de Noël et de Pâques, ce qui embelli en même temps la place de la mairie.

Après la clôture de l'assemblée générale, les participants ont fêté Saint-Nicolas autour d'un convivial repas. A noter que les après-midi rencontre reprendront le 10 janvier 2023.

Vous voulez passer du bon temps, alors venez nous rejoindre !

Notre devise : Bonne humeur et convivialité !



## FÊTE DES AÎNÉS

### Retour festif du repas de Noël !

Le dimanche 4 décembre et après quatre ans d'attente, les seniors de Leimbach, invités par la commune, ont pu se retrouver, pour partager le traditionnel repas de Noël.

### 122 convives ravis !

Dans son mot d'accueil, s'exprimant au nom de l'ensemble du Conseil municipal, le maire Philippe Ziegler, s'est réjoui, de pouvoir accueillir les Aînés de la commune, les responsables des associations locales et le personnel communal, tout en précisant que l'assemblée serait rejointe pour le dessert par les Pères Marc Schmitt, Mirek, et du jeune séminariste Maxime.

### Dernier repas en décembre 2018

En raison des travaux de rénovation de la salle polyvalente et de la crise sanitaire liée au COVID ce rendez-vous attendu, moment privilégié pour échanger des souvenirs d'antan, n'avait pu avoir lieu depuis 2018. Avant de partager l'excellent repas préparé par le traiteur Bringel, les vidéos de l'inauguration et de la présentation du village de Leimbach ont été présentées en avant-première à l'assistance. L'animation musicale a été assurée par l'orchestre d'accordéons Saint-Thiebaut de Thann dirigé par Daniel Bizzotto avec quelques chants interprétés par le premier magistrat. Après le dessert, le Père-Noël en personne est venu apporter un colis à toutes les personnes âgées de 75 ans et plus. Cette année, les doyens de l'assemblée étaient Charlotte Ortelli, Yvonne et Louis Gewiss (90 ans). Le maire n'a pas manqué de remercier la commission animation, tous les élus et leurs conjoints, les ouvriers communaux, pour la préparation du repas, la mise en place du grand sapin, la décoration, le service à table, la confection de brédalas, tout cela avec un grand enthousiasme !



*Quelques couples ont esquissé quelques pas de danse*



*Le Père-Noël a apporté les colis pour les personnes âgées de 75 ans et plus*



*Le maire Philippe Ziegler entouré par Louis et Yvonne Gewiss*

## DÉCORATIONS DE NOEL

Comme l'an passé, les sapins de Noël mis en place dans le village proviennent de notre forêt communale. Merci à Etienne Peter, conseiller municipal délégué à la forêt, aux ouvriers communaux et à tous les bénévoles qui ont participé à la décoration des sapins à Leimbach. Bravo à Anne-Rose pour sa créativité décorative unanimement appréciée. Remerciements particuliers à l'Amicale des Aînés qui a accepté de décorer le sapin représentant notre commune au marché de Noël de Thann et pour le magnifique ornement de la Maison des Associations .

*Le sapin de Leimbach au marché de Noël de Thann a été décoré par l'Amicale des Aînés*



**Décoration près de l'abri-bus**





L'association a repris ses activités le lundi 5 septembre 2022 avec succès, puisque nous comptons à ce jour 37 adhérents.

Quelques places sont encore disponibles et nous vous proposons :

**Tous les lundis de 19h à 20h, des cours de Yoga Dynamique animés par Eloïse.**

Ce cours invite à réaliser un enchaînement de postures de yoga fluides à un rythme rapide et sportif, en maintenant une respiration profonde et lente. Il permet de développer l'endurance et la force, d'avoir un corps plus souple et plus tonique, de prendre conscience de son souffle et de libérer les tensions physiques et psychiques, ainsi que le stress



**Tous les jeudis de 19h30 à 20h30, des cours de Renfo'Cardio animés par Salomé.**

La séance est composée de 3 parties :

Un échauffement articulaire et cardio-respiratoire pour préparer le corps à l'effort. Le corps de la séance est composé d'une alternance d'exercices de renforcement musculaire et d'exercices permettant de travailler le cardio. Un retour au calme composé d'étirements et de respiration



**Une séance gratuite est offerte à chaque personne qui souhaite se faire une idée de nos prestations.**

## **ACLS AUTOUR DE L'ÉCOLE**

**Autour de l'Ecole** est une section de l'ACLS de Leimbach. Elle regroupe des parents membres des écoles du RPI dont l'objectif est d'organiser des manifestations ou des ventes pour l'aide au financement des divers projets de nos écoles.

Cette année, nous avons organisé la fête de la ST. Nicolas, le marché de Noël et bientôt une vente de fromages.

Merci à tous pour votre aide (les partenaires financiers, les mairies, les écoles, les parents membres et bénévoles, ...)



## LE RETOUR DU "SPACKOWA EM DORF"

Le week-end du 14 et 15 Octobre 2022 a été une belle réussite pour l'ACLS.

En effet, le vendredi 14 Octobre, l'ouverture du bar des coucous a rassemblé beaucoup de Leimbachois mais également des personnes venues de l'extérieur. L'animation jeu et cette ouverture tout le week-end ont été appréciées par les habitants.



Le samedi 15 Octobre eu lieu la soirée spackowa. Après 3 années de silence, la soirée a connu un vif succès avec 106 personnes inscrites : (dégustation menu + soirée dansante + animation par Maxime and Co).

Nous remercions tous les membres présents et ceux qui nous ont aidés et particulièrement Audrey TA DINH pour la décoration. Rendez-vous en 2023 pour une nouvelle édition.

## ET AUSSI

### ANIMATION DE L'AVENT

En raison des mauvaises conditions météorologiques, le spectacle des Fenêtres de l'Avent en vadrouille « Im Wald » par la compagnie Les Clandestines, prévu initialement le jeudi 15 décembre à 19h00 devant la mairie et derrière l'église, a dû être joué à la salle polyvalente. Une centaine de personnes ont assisté à la représentation.

*Les écoliers de l'école bilingue d'Uffholtz ont participé au spectacle des Clandestines joué principalement en allemand*



## LES VŒUX DU MAIRE

N'ayant pu être organisé depuis janvier 2019 en raison des travaux puis de la crise sanitaire, la cérémonie des vœux du maire a eu lieu le vendredi 6 janvier en présence de nombreux élus, représentants des services de l'Etat et partenaires de la commune, les nouveaux habitants, sans oublier les forces vives du village. Le maire a retracé brièvement le bilan de l'exercice écoulé et fait part des projets de la commune pour la suite du mandat (voir édito). Se sont également exprimés François Horny, président de la Communauté de Communes de Thann-Cernay, Annick Lutenbacher, conseillère d'Alsace, Christian Klinger, sénateur et Raphaël Schellenberger, député.

**Distinctions :** Avant la remise de distinctions aux lauréats du concours des maisons fleuries, le maire honoraire René Kippelen s'est vu remettre par le sénateur Christian Klinger, la médaille d'honneur d'argent régionale, départementale et communale pour 25 ans de service. Elu conseiller municipal en 1995, René Kippelen sera nommé adjoint au maire en 2001 avant d'être élu maire pendant deux mandats de 2008 à 2020. Philippe Ziegler a rappelé que le titre de maire honoraire lui a été attribué par Monsieur le Préfet du Haut-Rhin depuis le 21 avril 2021. Un arrangement floral a été offert à son épouse Betty.



*Le sénateur Christian Klinger a remis la médaille au maire honoraire René Kippelen*



*Le maire Philippe Ziegler avec le groupe de personnes honorées au cours de la soirée*

# DATES À RETENIR (SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DES CONTRAINTES SANITAIRES)



**Dimanche 5 février à 10h45** : Célébration de la Saint-Blaise, patron de la paroisse, en l'église éponyme avec la traditionnelle bénédiction des gorges. Repas sur réservation à la salle polyvalente

**Courant mars** : collecte pour la Ligue contre le cancer effectuée par Renée Heimburger, Hélène Peter, Martine et Jean Schneider

**Dimanche 12 mars à 16h** : concert par l'ensemble musical « Les Joyeux Vignerons de Thann » salle polyvalente (entrée libre-plateau)

**Dimanche 2 avril à 16h** : concert par l'Orchestre d'accordéons Saint-Thiebaut de Thann salle polyvalente (entrée libre-plateau)

**Dimanche 30 avril** : 10<sup>ème</sup> Marche du Coucou au départ de la salle polyvalente

**Mercredi 21 juin** : fête de la musique – parking salle polyvalente

**Jeudi 13 juillet de 16h30 à 19h30** : don du sang à la salle polyvalente

**Samedi 15 juillet** : bal des sapeurs pompiers sous chapiteau avec petite restauration, parking salle polyvalente



**Décorations estivales** : Merci à l'ouvrière communale Anne-Rose pour son engouement et talent pour embellir le village tout au long de l'année.

# RENSEIGNEMENTS ET N° DE TÉLÉPHONE UTILES



SAMU	15		
Gendarmerie	17 ou 03.89.37.00.11		
Brigades Vertes	03.89.74.84.04		
Pompiers	18		
Centre anti-poison	03.88.37.37.37		
EDF dépannage	0972.675.068	Raccordement	0969.321.845
SOGEST dépannage	0977.429.440	Infos	0977.409.440

En cas d'alerte chimique, Radio France Bleu Alsace - FM 102.6

## Communauté de Communes Thann - Cernay

Siège : 3a, rue de l'industrie - CS 10228 - 68704 CERNAY Cedex

Tél. : 03.89.75.47.72 - fax : 03.89.75.78.14

✉ contact@cc-thann-cernay.fr

## Syndicat mixte de Thann - Cernay (de 8h30 à 12h)

2 rue des Genêts - 68700 ASPACH MICHELBAACH

Tél : 03.89.75.29.05 - ✉ contact@smtc68.fr

Déchetterie ASPACH-MICHELBAACH 03.89.75.74.66

Jours et horaires d'ouverture : voir calendrier des collectes

Nav'Aide Thann-Cernay : Transport à la demande

de la Communauté de Communes Thann-Cernay - Tél. 03.69.76.60.62

## KINÉ À DOMICILE

Jérôme BUREL à LEIMBACH Tél. 06.06.46.15.07

*Pizza Cozi* Parking Salle polyvalente mardi les semaines paires Tél. 06.81.38.20.71

*Alternatif coiffure* Coiffure mixte à domicile. **Virginie WACH** Tél. 06.87.22.07.69

Epicerie ambulante: Crèmerie, charcuterie fruits et légumes

Tournée de Laurent MERCIER

Le vendredi à partir de 10h00 03 69 77 17 54 ou 06 26 85 33 35 www.lescremiersreunis.fr

Le marché à votre porte - La cave au Géomé - passage tous les mardis à Leimbach

Contact : Pierre au 06 60 97 48 37 ou 03 29 61 87 81

Anne Sophie BUTRON – L'art du corps et de l'esprit : <https://lartducorpsetdelesprit.fr/>

1 route de Roderen - 68800 LEIMBACH : 06.72.03.65.06

RV DIAG 360 – Hervé CATHELAIN – DIAGNOSTICS IMMOBILIERS, VISITE VIRTUELLE, IMAGERIE PAR DRONE : <https://rv-diag360.immo> - 68800 LEIMBACH

Tél. : 06 68 67 01 45 - Mail : [herve@rv-diag360.immo](mailto:herve@rv-diag360.immo)



Mairie Place du Général DE GAULLE

68800 LEIMBACH

☎ 03.89.37.05.32

📠 03.89.37.32.88

e-mail : mairie-leimbach@wanadoo.fr

### Horaires d'ouverture de la Mairie au Public

**Mardi: de 9h30 à 11h30 et de 15h00 à 17h00**

**Jeudi : de 9h30 à 11h30**

**Vendredi : de 15h00 à 17h00**

### AVIS AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous vous êtes installés à LEIMBACH depuis peu. Vous êtes invités

**à vous inscrire sur le fichier domiciliaire et électoral municipal**

munis de votre carte d'identité ou votre passeport ou votre carte de séjour ou une autre pièce d'identité, votre livret de famille ou un extrait d'acte de naissance.

## SOMMAIRE

P.1 Le mot du Maire

P.3 Journée citoyenne

P.5 Maisons fleuries

P.7 Infos. diverses Mairie

P.9 Etat-civil

P.11 Commémorations

P.14 Syndicat scolaire Leimbach / Rammersmatt

P.16 Vie associative

P.21 Les vœux du Maire

P.22 Dates à retenir

P.23 Renseignements et N° de tél. utiles



**Directeur publication** : ZIEGLER Philippe, maire

**Responsable de la commission communication** : CLAERR Christelle

**Mise en page** : RUEFF Maurice

**Crédit Photos** : ZIEGLER Philippe, RUEFF Maurice, HOFFNER Bernard, FRANK Dimitri, Thur Photos Services, Alain Marchand.

**Ont également collaboré à ce numéro** : EHRET Damien, PETER Etienne, SEYFRIED Marie-Thérèse.